

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

Mesdames, Messieurs,

Le tableau des effectifs recense les emplois ouverts budgétairement qui sont ou non pourvus. Ils sont classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.

Conformément à l'article n°34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent.

A ce jour, aucune suppression régulière des postes devenus vacants suite à des départs non remplacés à grade égal ainsi qu'à des avancements n'était effectuée. Des modifications étaient apportées uniquement dans le cadre de réformes modifiant les cadres d'emplois ou lors de réorganisations de service.

Il vous est proposé de supprimer tous les postes vacants du tableau des effectifs non budgétés y compris les postes des agents en disponibilité de plus de 6 mois ou ayant demandé une disponibilité de plus de 6 mois (hormis les disponibilités d'office) et les détachements de plus de 6 mois (hormis les détachements pour stage et les détachements sur emploi fonctionnel) car les agents ont été remplacés.

Je vous propose donc de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

* * * * *

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n°9 du bureau du 15 septembre 2014 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

VU l'avis favorable du comité technique paritaire en date du 8 octobre 2014,

Le bureau, après en avoir délibéré décide :

- la suppression des postes suivants au tableau des effectifs (voir annexe) :

FILIÈRE ADMINISTRATIVE :

- 1 poste de Directeur Général Adjoint à temps complet,
- 1 poste d'Administrateur hors classe à temps complet,
- 1 poste de Directeur à temps complet,

Délibération du bureau prise par délégation

du 24 novembre 2014

n°3

page 2/3

- 1 poste d'Attaché à temps complet,
- 2 postes de Rédacteur principal 1e cl à temps complet,
- 2 postes de Rédacteur principal 2e cl à temps complet,
- 4 postes de Rédacteur à temps complet,
- 5 postes d'Adjoint Administratif ppal 2e cl à temps complet,
- 14 postes d'Adjoint Administratif 1e cl à temps complet,
- 1 poste d'Adjoint Administratif 1e cl à temps non complet à raison de 27,5/35ème,
- 4 postes d'Adjoint Administratif 2e cl à temps complet,
- 6 postes d'Adjoint Administratif 2e cl à temps non complet (2 à 27,5/35ème, 2 à 17,5/35ème, 1 à 30/35ème et 1 à 19,5/35ème),

FILIÈRE TECHNIQUE :

- 1 poste d'Ingénieur à temps complet,
- 9 postes de Technicien principal de 2ème classe à temps complet,
- 2 postes de Technicien à temps complet,
- 1 poste d'Agent de maîtrise principal à temps complet,
- 5 postes d'Agent de maîtrise à temps complet,
- 4 postes d'Adjoint technique principal 1e cl à temps complet,
- 10 postes d'Adjoint Technique ppal 2e cl à temps complet,
- 12 postes d'Adjoint Technique 1e cl à temps complet,
- 1 poste d'Adjoint Technique 1e cl à temps non complet à raison de 25/35ème,
- 5 postes d'Adjoint Technique 2e cl à temps complet,
- 2 postes d'Adjoint Technique 2e cl à temps non complet (1 à de 17,5/35ème et 1 à 24,66/35ème),

FILIÈRE CULTURELLE

- 1 poste de Conservateur de bibliothèque en chef à temps complet,
- 1 poste de Bibliothécaire à temps complet,
- 4 postes d'Assistant Conservation du Patrimoine ppal 1e cl à temps complet,
- 3 postes d'Assistant Conservation du Patrimoine à temps complet,
- 2 postes d'Adjoint du patrimoine principal 2e cl à temps complet,
- 1 poste d'Adjoint du patrimoine principal 2e cl à temps non complet à raison de 17,5/35ème,
- 4 postes d'Adjoint du patrimoine 1e cl à temps complet,
- 1 poste d'Adjoint du patrimoine 1e cl à temps non complet à raison de 17,5/35ème,
- 2 postes d'Adjoint du patrimoine 2e cl à temps complet,
- 1 poste de Professeur d'Enseignement Artistique hors cl à temps complet,
- 4 postes de Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale à temps complet,
- 1 poste de Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale à temps non complet à raison de 2/16ème,
- 1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique ppal 1e cl à temps non complet à raison de 10/20ème,
- 1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique ppal 2e cl à temps complet,
- 8 postes 'Assistant d'Enseignement Artistique ppal 2e cl à temps non complet (1 à 5/20ème, 1 à 8/20ème, 1 à 1/20ème, 1 à 6/20ème, 1 à 7,5/20ème, 2 à 10/20ème et 1 à 15/20ème),
- 6 postes d'Assistant d'Enseignement Artistique à temps non complet (1 à 4,5/20ème, 1 à 7/20ème, 1 à 1/20ème, 2 à 10/20ème et 1 à 15/20ème),

FILIÈRE SPORTIVE

- 1 poste de Conseiller des APS ppal 2e cl à temps complet,
- 1 poste de Conseiller des APS à temps complet,

Délibération du bureau prise par délégation

du 24 novembre 2014

n°3

page 3/3

- 2 postes d'Educateur des APS ppal 2e cl à temps non complet (1 à 27,5/35ème, 1 à 28,5/35ème),
- 3 postes d'Educateur des APS à temps complet,
- 1 poste d' Educateur des APS à temps non complet à raison de 28,5/35ème,
- 1 poste d'Opérateur des APS qualifié à temps complet,
- 2 postes d'Opérateur des APS à temps complet,

FILIÈRE SOCIALE

- 1 poste d'Assistant socio-éducatif principal à temps complet,
- 1 poste d'ATSEM 2ème classe à temps complet,

FILIÈRE ANIMATION

- 1 poste d'Animateur ppal 2e cl à temps complet,
- 1 poste d'Adjoint d'animation 1e cl à temps complet,

EMPLOIS CONTRACTUELS

- 1 emploi d'Architecte à temps complet,
- 1 emploi de Chargé de mission emploi, éco, form. à temps complet,
- 1 emploi d'Enseignant CRD danse classique à temps complet,
- 1 emploi de Responsable adjoint « Réseau des bibliothèques » à temps complet,
- 1 emploi de Responsable du service Réseau des bibliothèques à temps complet.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Transmis à la sous préfecture, le 28/11/2014

Publié au siège de la CAPC, le 28/11/2014

n° 9569

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER